

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MFR DU MARAIS POITEVIN

05.49.35.84.18
mfr.maraispoitevin@mfr.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Accès en seconde : Après une classe de 3e ou un CAP ou un CAPA Accès en 1ère : Après une classe de seconde professionnelle Polyculture Elevage Après un BEPA ou CAPA avec dérogation Après une seconde générale ou technologique avec dérogation Accès en Terminale : Après l'obtention d'un autre baccalauréat (dispense des enseignements généraux) Délai d'accès : Rentrée scolaire après entretien de positionnement Être âgé de 15 à 29 ans.

Prérequis pédagogiques :

Accès en seconde : Après une classe de 3e ou un CAP ou un CAPA Accès en 1ère : Après une classe de seconde professionnelle Polyculture Elevage Après un CAPA avec dérogation Après une seconde générale ou technologique avec dérogation Accès en Terminale : Après l'obtention d'un autre baccalauréat (dispense des enseignements généraux) Délai d'accès : Rentrée scolaire après entretien de positionnement

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel SAPAT : • Organise des services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux • Propose et met en place des prestations liées aux loisirs, aux activités culturelles et sportives • Peut s'ouvrir au domaine du tourisme Mais aussi : • Identifier les besoins sur un territoire & Concevoir une offre de services adaptés à ces besoins • Définir la prestation et les couts associés & Mettre en œuvre la prestation et assurer son évaluation Il travaille essentiellement comme intervenant ou cadre intermédiaire dans les structures de services à la personne (associations d'aide à domicile en milieu rural, organismes publics ou entreprises privées). Il peut organiser une intervention chez une personne dépendant, en allouant les moyens humains et matériels nécessaires aux besoins de celle-ci. Mais il peut aussi intervenir directement auprès de cette personne en l'accompagnant dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas...), en organisant des activités d'animation destinées à maintenir son autonomie, et en élaborant un projet individualisé garantissant son bien-être. Il peut également travailler dans des collectivités territoriales (pour organiser des activités culturelles, de valorisation patrimoniale ou des manifestations locales) ou dans des gîtes (pour le développement du tourisme rural). Enfin, il peut choisir de créer sa propre structure dans le domaine des services.

Contenu et modalités d'organisation

Capacités générales C1- « Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel » C2- « Débattre à l'ère de la mondialisation » C3- « Développer son identité culturelle » C4- « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles » Capacités professionnelles C5- « Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective » C6- « Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire » C7- « Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes » C8- « Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien » C9- « Animer un lieu de rencontres et d'échanges » C10- « Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale » C11-« S'adapter à des enjeux professionnels particuliers »

Commentaires sur la durée hebdomadaire Possibilité d'individualisation sur certains modules en fonction de la formation précédemment suivie et en accord avec le SRFD.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable Formation en alternance sur un parcours de 35 heures par semaine en centre de formation soit 1900h sur 3 ans et 35 heures par semaine en entreprise.

Validation(s) Visée(s)

Bac pro services aux personnes et aux territoires - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

- BTS Economie Sociale Familiale, Services & Prestations du secteur sanitaire et social, Développement, animation des territoires ruraux, - CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, - Préparation aux concours : aide-soignante, auxiliaire de puériculture, - Entrée en école d'infirmière, d'éducateur,... - DUT Carrières Sociales, - DE Accompagnant Educatif et Social, - BPJEPS Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sport... - Insertion dans la vie active

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00227247	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Sansais (79)	MFR DU MARAIS POITEVIN		Non éligible	
00342654	du 01/09/2022 au 30/06/2025	Sansais (79)	MFR DU MARAIS POITEVIN		Non éligible	

00342655

du 01/09/2023 au
30/06/2026

Sansais (79)

MFR DU MARAIS
POITEVIN

Non
éligible



00428403

du 01/09/2024 au
09/07/2027

Sansais (79)

MFR DU MARAIS
POITEVIN

Non
éligible



00532230

du 01/09/2025 au
07/07/2028

Sansais (79)

MFR DU MARAIS
POITEVIN

Non
éligible

